



***The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library***

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search  
<http://ageconsearch.umn.edu>  
[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from AgEcon Search may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## INTRODUCTION

# Famille, travail, école et agriculture

« Considérons l'agriculture, ni comme rapport familial, ni comme rapport de travail, mais comme le *choc* entre les deux. Le mot n'est pas trop fort car il veut exprimer ce que cela signifie de démystification et de violence quand ces deux rapports ne sont pas perçus comme séparés, mais plutôt réunis en un seul rapport social »

A. Barthez, *Famille, travail et agriculture*

Les exploitations agricoles françaises sont de moins en moins nombreuses. En 2005, on ne comptabilise plus que 545 000 exploitations, alors qu'elles étaient plus de deux millions cinquante ans plus tôt. Ensemble, les agriculteurs-exploitants, salariés agricoles et main-d'œuvre familiale des exploitations représentent aujourd'hui seulement 4 % de la population active (contre 31 % en 1955). Malgré ces diminutions considérables du nombre d'exploitations et du nombre d'actifs agricoles, le volume de la production agricole a doublé pendant la même période. Il faut dire que, confrontées à la mondialisation des marchés agricoles et encadrées par des politiques européennes, les exploitations ne cessent de s'agrandir. En 1955, 80 % des exploitations comptaient moins de 20 hectares équivalent-blé de superficie agricole utilisée, et 0,8 % seulement occupaient plus de 100 hectares. En 2005, 43 % des exploitations s'étendent sur moins de 20 hectares et 16 % dépassent les 100 hectares (AGRESTE, 2006). Après la mécanisation, c'est désormais l'informatisation qui transforme les techniques de production, de gestion et de commercialisation (machines à traire gérées à distance, gestion informatique des parcellaires, comptabilité en ligne, prospection de clients sur internet, etc.). Environ un quart des exploitants déclarent aujourd'hui utiliser internet pour leur exploitation. De nouvelles formes juridiques accompagnent ces transformations structurelles et techniques. Le nombre de sociétés agricoles (principalement des GAEC, groupement agricole d'exploitation en commun et des EARL, exploitations agricole à responsabilité limitée) a augmenté au rythme soutenu de 2 % par an entre 2000 et 2005, tandis que dans le même temps les exploitations individuelles professionnelles régressaient de 4,8 % par an (Rattin, 2007). Les sociétés représentent aujourd'hui un quart de l'ensemble des exploitations agricoles et 40 % des exploitations agricoles dites « professionnelles »<sup>1</sup>.

Les exploitations agricoles et les agriculteurs ont donc bien changé ces cinquante dernières années<sup>2</sup>. Qu'adviert-il dès lors du caractère familial de la profession ? Depuis plusieurs décennies, du fait de ces changements, de nombreux sociologues, économistes,

<sup>1</sup> Les statistiques du ministère de l'Agriculture distinguent, depuis 50 ans, les exploitations « professionnelles » parmi l'ensemble des exploitations agricoles françaises. Pour entrer dans cette catégorie, les exploitations doivent remplir simultanément deux critères : une surface de production supérieure à 12 hectares équivalent-blé et l'occupation d'au moins une personne à trois quarts de temps pendant une année.

<sup>2</sup> Pour une description statistique récente et plus complète des transformations structurelles des exploitations agricoles en France entre 1955 et 2005, voir Desrières (2007).

agronomes, politiques ou syndicalistes prédisent, encouragent ou redoutent la disparition de l'agriculture familiale, et l'émergence d'une agriculture plus capitaliste sur le modèle des sociétés anonymes<sup>3</sup>. Pourtant, dans les années 2000, force est de constater que ces transformations du secteur agricole ont bien eu lieu dans le cadre d'entreprises familiales où se joue, comme le soulignait avec justesse Alice Barthez au début des années 1980, le choc entre des rapports de travail et des rapports familiaux (Barthez, 1982).

Donnons-en ici quelques indicateurs statistiques tirés du dernier recensement agricole, en 2000, et de l'enquête structure en 2005. En premier lieu, la grande majorité des exploitations agricoles se transmet toujours le long de lignées familiales. Au début des années 2000, huit agriculteurs de moins de 40 ans sur dix étaient apparentés à l'exploitant qu'ils remplaçaient et, dans les trois quarts des cas, il s'agissait de l'un de ses enfants. De plus, tout comme les exploitations, le métier d'agriculteur se transmet également souvent dans la famille. Ainsi, entre 2003 et 2005, parmi les 15 % d'agriculteurs qui se sont installés hors-cadre familial, environ la moitié ont des parents eux-mêmes agriculteurs<sup>4</sup>. Enfin, l'avènement des sociétés agricoles ne signe pas la disparition des entreprises familiales, bien au contraire. En 2000, 93 % des sociétés étaient exclusivement familiales et seulement 5 % des sociétés civiles agricoles réunissaient des associés dépourvus de liens de parenté.

Faut-il conclure à la persistance d'une singularité du secteur agricole, caractérisé par le maintien d'entreprises familiales ? Rien de moins sûr, à l'heure où les historiens, les économistes et les anthropologues redécouvrent l'importance des entreprises familiales dans le fonctionnement du capitalisme contemporain en Europe, en Amérique du Nord et en Asie<sup>5</sup>. Le présent dossier propose donc d'examiner les modalités de fonctionnement et de maintien des entreprises familiales agricoles contemporaines en France.

<sup>3</sup> Dernière en date, la loi d'orientation agricole du 6 janvier 2006 promeut explicitement l'agriculture d'entreprise (en introduisant les baux cessibles hors-cadre familial ou les fonds agricoles qui doivent permettre une meilleure séparation des patrimoines privés et professionnels des agriculteurs). La thématique de l'avènement d'une agriculture d'entreprise est présente néanmoins depuis les années 1970 dans le syndicalisme majoritaire (les agriculteurs deviennent des chefs d'entreprise à part entière), mais aussi dans les syndicats de gauche qui craignent une prolétarisation des petits agriculteurs.

<sup>4</sup> Cf. AGRESTE, 2006. *Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2005*. On désigne par installation hors-cadre familial l'installation sur une exploitation d'un nouvel agriculteur, non-apparenté avec son prédécesseur ou les co-exploitants. Dominique Jacques-Jouvenot et Marie Gillet (2001, p. 122) ont montré, à partir d'une enquête en Franche-Comté, que les cédants ne cherchaient pas un fermier ou un acheteur, mais bien un repreneur, dans une logique de continuité de l'exploitation familiale. L'origine agricole arrive en première position comme indicateur de l'aptitude du candidat à reprendre l'exploitation.

<sup>5</sup> La thèse d'Alfred Chandler, sur la disparition des entreprises familiales au profit d'entreprises managériales davantage adaptées aux transformations du capitalisme issues de la seconde révolution industrielle, est aujourd'hui remise en cause par des travaux qui cherchent à rendre compte de la persistance et des transformations des entreprises familiales au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Voir le numéro spécial de la revue *Business History*, en 1993, où l'on découvre que 75 à 99 % des entreprises dans les pays de l'Union européenne sont familiales. Voir aussi l'introduction de Beatrice Craig à la session « Beyond Chandler. The Survival of Family Firms in Europe, Asia and North America in the XIXth. and XXth. Centuries » de la conférence internationale d'histoire économique (Helsinki, 2006), ou encore les travaux de Yanagisako (2002) sur les industries familiales de la soie dans le nord de l'Italie, et ceux de Lima (2005) sur les grandes familles de l'élite financière portugaise.

## 1. Autour d'Alice Barthez

En cela, ce dossier se veut un hommage à Alice Barthez. Les articles présentés dans ce numéro doivent en effet beaucoup aux travaux de cette chercheuse qui, pendant près de quarante ans, s'est penchée sur les évolutions des rapports familiaux dans le monde agricole, tout en participant à sortir les recherches sur l'agriculture d'une perspective strictement « rurale ». Tout au long de sa carrière commencée en 1970, Alice Barthez a toujours relié ses enquêtes sur les groupes sociaux agricoles à des questions d'une grande généralité, comme les rapports de genre ou de génération (qui constituent la colonne vertébrale de son grand livre publié en 1982, *Travail, famille, agriculture*). Dans les années 1980, les questions de genre ou de générations étaient sans lien direct avec les grands débats qui agitaient à l'époque la sociologie rurale, entre les tenants de la pénétration du capitalisme dans l'agriculture et ceux de l'intégration des sociétés rurales à la société globale. Mais son travail fut lu et commenté ailleurs, par des féministes et des anthropologues en France<sup>6</sup>, des sociologues au Québec, mais aussi par des agriculteurs et des professionnels de l'encadrement de la profession : conseillers, enseignants, syndicalistes, etc. Trente ans plus tard – après les travaux de Louis Chauvel sur les générations et l'essor en France des études sur le genre – les axes problématiques d'Alice Barthez n'ont plus rien d'hérétiques et sont même devenus centraux en sciences sociales. Ses analyses du *choc* des rapports familiaux et des rapports de travail dans les exploitations agricoles s'avèrent même très précieuses pour penser des questions contemporaines qui dépassent le secteur agricole : le fonctionnement des entreprises familiales en général, la prise en charge des personnes dépendantes (Weber *et al.*, 2003), la place de l'argent dans les rapports familiaux (Belleau et Henchoz, 2008), etc.

Ce dossier souhaite également refléter la grande liberté méthodologique dont a fait preuve Alice Barthez dans ses recherches : étude ethnographique pour sa thèse de doctorat sur le remembrement ; matériel de presse et textes tirés de la réglementation agricole pour son livre *Famille, travail et agriculture* ; enquêtes statistiques pour ses articles et rapports des années 1980 et 1990 (notamment Barthez, 1988 ; Barthez et Laferrère, 1996) ; histoire des statistiques avec son travail sur les définitions du travail agricole à travers les enquêtes agricoles (Barthez, 1986) ; analyse du droit et de son évolution (Barthez, 2000) ; entretiens et travail de terrain pour les enquêtes sur l'installation hors-cadre familial ou sur les ruptures de GAE<sup>C</sup> (Barthez, 2003). Les articles du présent dossier s'appuient ainsi sur des enquêtes statistiques, des enquêtes par entretiens, sur les deux types de matériaux à la fois, sur des observations, des documents historiques, etc. L'éclectisme méthodologique d'Alice Barthez va de pair avec une grande inventivité dans les formats de production scientifique : outre les articles publiés dans des revues, son livre, les rapports pour l'INRA (forme de production privilégiée par les chercheurs dans les années 1970), elle a aussi publié des textes de forme plus littéraire tel « *Le pays natal* » (Barthez, 1995) ou un récit de vie sur un mode très narratif « *Irène et André* » (Barthez, 1991), et travaille actuellement à une auto-socio-analyse. Par cette diversité des techniques d'enquêtes et des formes d'expression, Alice Barthez exprime un souci constant : rendre compte de l'expérience

<sup>6</sup> Voir le numéro spécial « Labourage et pâturage. Le patriarcat en campagne » des *Nouvelles Questions Féministes*, n° 5, 1983.

personnelle, intime, émotionnelle, des personnes rencontrées dans ses enquêtes. Son livre, au style très théorique, est informé des multiples enquêtes de terrain qu'elle a réalisées au cours des années 1970 auprès des agriculteurs et agricultrices. Ce goût pour l'écoute et l'échange direct ne s'est jamais démenti et, par la suite, ses contacts avec les acteurs et les associations (comme les groupements féminins de développement agricole) ont été nombreux, réguliers, et ce sont les acteurs de terrain eux-mêmes qui ont suscité plusieurs enquêtes déjà citées. Ses analyses, elle ne peut les concevoir en dehors de cet « empirisme irréductible » (Schwartz, 1993) qui guide les sociologues « de terrain ». L'expérience de l'enquête se nourrit chez Alice Barthez d'un dialogue avec son propre vécu : celui de son enfance dans une petite exploitation du Sud-Ouest de la France, celui de l'expérience scolaire d'une fille de paysan, celui de ses premiers pas professionnels en tant que conseillère agricole. D'une telle démarche découle une attitude, constante dans son travail, de respect des personnes et de l'expérience intime. Elle conduit autant à un rejet des disciplines qui construisent des modèles de comportements trop rigides (comme l'économie abstraite) qu'à une recherche de nouvelles formes d'expression pour retransmettre cette expérience vécue des acteurs et la réflexivité de sa démarche. Comme un hommage à une chercheuse aujourd'hui retirée de la vie professionnelle mais toujours en recherche, les textes présentés ici s'éloignent de toute perspective théorique trop mécaniste, et ceux qui s'appuient essentiellement sur des statistiques ne sont jamais très éloignés de l'expérience de terrain.

Partant du constat du maintien des entreprises familiales en agriculture, ce dossier interroge son actualité : comment devient-on agriculteur, *aujourd'hui* ? Le silence de la sociologie sur ce sujet depuis vingt ans<sup>7</sup> doit-il laisser croire qu'il n'y aurait plus grand-chose à dire sur les agriculteurs, peu nombreux, rescapés de toutes les mutations du secteur agricole ? L'effondrement démographique épouse-t-il l'analyse et suffit-il à rendre compte des réalités de la population agricole (Barthez, 1993) ? Partant de quatre enquêtes de terrain (en Midi-Pyrénées, Deux-Sèvres, Charente et Aveyron) et de l'exploitation de données statistiques récentes (enquêtes Emploi 2000, Recensement agricole 2000, étude de l'Histoire familiale 1999), ce dossier propose d'examiner à nouveau les conditions sociales d'entrée dans l'agriculture et, plus généralement, les conditions contemporaines de fonctionnement et de reproduction des groupes sociaux agricoles.

## 2. Appuis théoriques

Pour ce faire, on peut s'appuyer, bien entendu, sur les acquis des nombreux travaux de sociologie rurale. Avant que ceux-ci ne se réorientent et que se développent des travaux en sociologie de la profession agricole, en sociologie de l'environnement, des marchés, de la consommation alimentaire, ils ont en effet connu une forme d'apogée entre les années 1960 et 1980 (c'est plus largement le cas de l'ensemble des études rurales

<sup>7</sup> Hormis l'ouvrage de Dominique Jacques-Jouvenot en 1997, les derniers travaux qui traitent de l'installation des jeunes agriculteurs et de la reprise d'exploitations familiales datent de la fin des années 1980 : voir, notamment, Champagne et Maresca (1986) ; Lamarche (1987) ; Rémy (1987).

françaises : voir Rogers, 1995). Etudier le monde rural était alors un moyen d'analyser l'évolution plus globale de la société française. En se penchant sur les transformations du secteur agricole, Henri Mendras dans « *La fin des paysans* » suggérait un changement social global affectant l'ensemble de la société française d'après-guerre. Avec son équipe, il a ainsi décrit le passage d'une « société paysanne traditionnelle », marquée par une « antique stabilité », à une société rurale faite « d'entrepreneurs agricoles » sans « autonomie par rapport à la société englobante » (Mendras, 1984 [1967], pp. 17-21). Plus de vingt-cinq ans après, il est revenu de façon critique sur cette ligne d'analyse : « *il nous fallait comprendre la modernité. Cette tension entre tradition et modernité se trouve comme le ressort commun de toutes nos recherches de l'époque (...). Cette vision des choses que nous empruntons à l'observation commune nous a sans doute gênés dans la construction de nos modèles d'analyse* <sup>8</sup> » (Mendras, 1995, p. 64).

Toujours tentant, ce réflexe d'analyse dichotomique pourrait de nouveau être mobilisé pour comprendre de nombreux traits actuels des exploitations agricoles contemporaines : le développement de l'agrotourisme, la mise en place de circuits de commercialisation courts entre producteurs et consommateurs, l'accroissement des couples mixtes agriculteur/salarié par exemple. Mais s'il est possible d'emprunter à la posture mendrasienne son intérêt pour le changement social, un des enjeux des travaux contemporains sur l'agriculture est de se passer d'une grille de lecture évolutionniste<sup>9</sup>. En ayant le souci d'évacuer de l'analyse tout recours à une perception modernisatrice de l'agriculture (c'est-à-dire la stigmatisation de « l'archaïsme », tout comme le passéisme enchanté de la stabilité d'une « communauté agricole traditionnelle »<sup>10</sup>), il s'agit d'étudier comment les exploitations familiales agricoles se perpétuent aujourd'hui, tout en se transformant.

En cela, ce dossier se situe dans la lignée d'une sociologie attentive à la description des conditions sociales de la reproduction des groupes sociaux. Le monde agricole est, en effet, loin d'être homogène. L'ambiguïté du statut des propriétaires-exploitants dans les rapports de production, la diversité des situations socio-économiques en agriculture (selon la région, l'orientation productive, la taille de l'exploitation, les patrimoines familiaux, etc.) et la variété des styles de vie constituent autant d'obstacles à la définition *a priori* d'une position particulière des agriculteurs sur une échelle socio-économique (Grignon, 1975). C'est pourquoi nous utilisons le terme de « groupes sociaux agricoles », afin de saisir les variations sociales des conditions de la reproduction. Entre 1960 et 1980, Pierre Bourdieu et Patrick Champagne ont ainsi

<sup>8</sup> Le « nous » rassemble ici l'ensemble des sociologues français de l'après-guerre (Crozier, Tréanton, Touraine, etc.), formés par ceux que Mendras nomme ses « maîtres de la génération précédente » : Gurvitch, Naville, Lefebvre ou Friedmann.

<sup>9</sup> La dichotomie tradition/modernité s'entend ici au sens large et recoupe plusieurs couples d'opposition : continuité/changement ; rural/urbain ; campagne/ville ; société rurale/société globale ; communauté/société ; paysan/agriculteur, etc. Comme le chat à qui on a fermé la porte et qui entre par la fenêtre, le schème évolutionniste continue à hanter les sciences sociales, malgré les nombreuses critiques qu'il a subies. Il n'est sans doute pas si facile de se débarrasser de cette grille de lecture, tant elle est constitutive de la discipline sociologique (Mischi et Renaby, 2008).

<sup>10</sup> Stabilité qui n'a jamais réellement existé autrement que symboliquement, comme l'ont montré les travaux de démographie historique. Voir, notamment, Rosenthal (1999).

principalement étudié des petites exploitations en polyculture qui faisaient face à une « double crise » de reproduction : technique et économique d'une part, mais aussi sociale et culturelle, d'autre part (Bourdieu, 2002 [1989] ; Champagne, 2002 [1986]). Si les premiers aspects étaient bien connus des économistes, agronomes et sociologues qui ont beaucoup insisté sur la disparition des paysans dont les exploitations étaient désormais trop petites pour être rentables, P. Bourdieu et P. Champagne ont mis l'accent sur « la dimension symbolique de la domination économique ». Les petits agriculteurs ne sont pas parvenus à « reproduire l'envie de se reproduire » du fait de l'ouverture objective et subjective de leur monde aux valeurs dites « centrales », auxquelles ils ne parvenaient pas à opposer de résistances. Une grande partie du monde paysan a ainsi été ébranlée, la reprise des exploitations familiales n'allant plus de soi. Centrés sur les causes et formes de la crise de reproduction, leurs travaux ont laissé de côté, néanmoins, la question de la perpétuation et de la structure de groupes sociaux qui, même drastiquement réduits et ne structurant plus massivement la sociologie des mondes ruraux, se sont profondément renouvelés.

### **3. Les conditions contemporaines de la reproduction des groupes sociaux agricoles**

Les articles du dossier se consacrent à la période récente, peu étudiée, au moment où la sociologie estampillée « rurale » a quasiment disparu des formations et des laboratoires<sup>11</sup>. Les recherches récentes sur les groupes sociaux agricoles s'inscrivent donc désormais dans les champs de la sociologie générale. Cette évolution présente un grand avantage : les agriculteurs ne sont plus traités « à part », ni d'emblée coupés des réalités sociales qui concernent aussi d'autres groupes sociaux. Le vaste mouvement de massification scolaire, le développement d'une « dynamique générationnelle des inégalités » (Chauvel, 1998), des formes de contestation comme celles caractéristiques du « moment 68 » (Bruneau, 2008) ou la diffusion d'une norme de l'épanouissement personnel dans le travail et la famille (Singly, 1996) ont, par exemple, des effets profonds sur les formes que prennent la reproduction des groupes sociaux, dans le monde agricole comme ailleurs.

Ainsi, sur le plan économique par exemple, comprendre les conditions contemporaines de la reproduction des groupes sociaux agricoles nécessite de tenir compte, à la fois, des transformations internes au secteur agricole (transformations structurelles des exploitations, fluctuations des différents marchés agricoles, redéfinitions de la PAC et des politiques d'aides à la production et à l'investissement, etc.), mais aussi de facteurs externes, notamment les transformations du marché de l'emploi salarié. On peut alors formuler l'hypothèse suivante : après une période où la reprise de l'exploitation familiale semblait aller de soi, a succédé une période où il valait mieux quitter l'exploitation et le secteur agricole en perte de vitesse que s'y accrocher ; aujourd'hui, le chômage de masse et la précarité sur le marché du travail

<sup>11</sup> C'est, de façon emblématique, le cas du Groupe de Sociologie rurale de Nanterre, ancien laboratoire de Mendras et de Jollivet, qui, en devenant le Ladyss, s'est spécialisé sur l'espace et l'environnement.

salarié peuvent donner une nouvelle valeur aux stratégies de reprise des exploitations agricoles. Cette hypothèse mérite d'être examinée dans les différents secteurs productifs de l'agriculture, selon la position socio-économique de l'exploitation et l'univers des possibles du repreneur pressenti.

Car il n'y a rien d'évident aujourd'hui à reprendre une exploitation familiale agricole pour des enfants d'agriculteurs de plus en plus diplômés qui pourraient s'employer dans d'autres secteurs d'activité. En fonction des caractéristiques de l'exploitation et des propriétés sociales de leurs parents, les enfants d'agriculteurs peuvent être à même de refuser l'imposition d'un avenir professionnel tout tracé et présentent dès lors leur reprise de l'exploitation comme l'accomplissement d'un projet personnel, voire comme la réalisation d'une vocation singulière (Bessière, 2006). Les parents-exploitants se défendent bien souvent de leur imposer un destin social dans l'agriculture, les encouragent à poursuivre des études et mettent en œuvre des stratégies pour inciter certains d'entre eux à reprendre, sans les y obliger. Depuis les années 1970, les instances professionnelles agricoles cherchent aussi à autonomiser les jeunes agriculteurs par rapport à leurs parents, au nom de la « modernisation » de l'agriculture. « *Selon l'idéal type des jeunes agriculteurs, si le fils reprenait la ferme de son père, il ne la reprendrait pas telle quelle : une étude de rentabilité lui révèlerait qu'elle ne peut plus dégager un revenu suffisant ; il devrait donc la développer, l'agrandir, la moderniser* »<sup>12</sup>. La profession agricole promeut depuis trente ans la « création » d'entreprise plus que la « reprise »<sup>13</sup>. La logique professionnelle de la « création d'entreprise » converge ainsi avec les aspirations des jeunes agriculteurs à « prendre leur place » dans l'exploitation familiale, c'est-à-dire à s'autonomiser dans tous les aspects de leur existence – que ce soit dans leur activité professionnelle ou leur vie privée et familiale – par rapport à leurs parents. « Reprendre » peut donc se présenter comme un devoir familial mais aussi, parfois, comme une chance individuelle.

#### 4. Famille, travail, agriculture...

Etant donné les coûts d'entrée très élevés dans la profession (accès à la terre et au patrimoine productif), la reproduction des groupes sociaux agricoles repose toujours principalement sur l'accumulation et la transmission de capitaux économiques dans la

<sup>12</sup> CNJA (1976), *Comment s'installer en agriculture ?*, 32 p., cité in : Barthez, 1982, p. 70.

<sup>13</sup> Les procédures d'attribution des aides à l'installation sont la clé de voûte de cette politique. Au moment de leur « installation » en tant que chef d'exploitation, les organismes professionnels agricoles demandent aux postulants d'établir un « projet », c'est-à-dire de mettre en forme une stratégie économique pour l'exploitation, sur un horizon de trois ans. L'étude prévisionnelle d'installation (EPI) est ainsi à la base de l'évaluation des commissions départementales d'orientation agricole (CDOA) pour l'attribution des DJA (dotations jeunes agriculteurs), mais aussi des emprunts à taux bonifiés, des quotas laitiers pour les éleveurs, ou des subventions réservées à certaines productions, etc. Le « projet d'activité » constitue le langage de toutes les institutions qui encadrent l'agriculture – de la chambre d'Agriculture, à la DDA (direction départementale de l'agriculture), en passant par le Crédit Agricole, les cabinets de gestion, etc. Impossible pour les jeunes agriculteurs d'échapper à ce type de formalisation, ne serait-ce que pour l'obtention d'un emprunt. Plus généralement, la rhétorique du « projet » caractérise aussi la littérature du management des entreprises depuis les années 1990 (Boltanski et Chiapello, 1999).

famille. Dans l'enquête Patrimoine de l'INSEE en 2004, les ménages qui comprennent au moins un agriculteur déclaraient en moyenne un patrimoine brut productif (endettement non déduit) supérieur à 350 000 €, soit le double de celui des ménages de commerçants et professions libérales et le quadruple de celui des ménages d'artisans (Bessière, 2006, p. 119).

Cependant, l'organisation familiale des exploitations s'est profondément transformée ces cinquante dernières années. Tout d'abord, le modèle de l'agriculture 'métier de couple'<sup>14</sup> n'est plus aussi unanimement accepté qu'avant. Non seulement ce modèle a été miné, surtout en bas de l'échelle sociale, par le célibat paysan<sup>15</sup>, mais surtout le nombre de femmes actives salariées en dehors de l'exploitation de leur conjoint a connu une croissance continue depuis les années 1970. En 2000, parmi les jeunes ménages d'agriculteurs, deux tiers des conjointes occupaient un emploi salarié « à l'extérieur » (Rattin, 2002). Elles sont la plupart du temps employées (caissières, aides-soignantes, aides à domicile, etc.) et cumulent des handicaps en termes d'emploi (contrats à durée déterminée, temps partiel, chômage), de salaire et de progression de carrière. Malgré ces situations professionnelles peu enviables, les compagnes d'agriculteurs revendiquent leur travail salarié en termes d'émancipation féminine et d'autonomie financière personnelle. De leur côté, les agriculteurs encouragent ce « travail à l'extérieur » pour des raisons relevant de comptes familiaux : un salaire mensuel régulier, même modeste, leur permettant de desserrer leur contrainte budgétaire conjugale et de pouvoir investir davantage financièrement dans leur entreprise (Barthez, 1984 ; Bessière 2008).

Les compagnes d'agriculteurs sont ainsi, moins souvent qu'à la génération précédente, issues de familles agricoles, à l'heure où épouser un agriculteur ne signifie plus épouser systématiquement son métier. L'article de Christophe Giraud et Jacques Rémy, à partir d'une exploitation de l'enquête Emploi (de 1990 et 2000) sur le choix du conjoint en agriculture, permet d'affiner ce constat, selon la taille des exploitations et leur orientation productive. Ces deux paramètres contribuent à scinder le monde agricole entre les exploitations des secteurs les moins spécialisés (polyculture - élevage, élevages d'ovins), qui tendent à toujours se reproduire en grande partie par le travail du couple, et

<sup>14</sup> Dans les années 1960-70, au moment où l'idéal modernisateur dominait la politique agricole de la France, les instances professionnelles agricoles ont cherché à favoriser un renouvellement générationnel sur les exploitations, en favorisant les départs à la retraite des vieux paysans et l'installation des jeunes agriculteurs sur des exploitations qui remplissaient des critères de viabilité économique, définis par la profession (Barthez, 1982 ; Champagne et Maresca, 1986). La loi d'orientation agricole de 1960 a ainsi promu une structure d'exploitation familiale, en rupture par rapport au modèle pluri-générationnel : « l'exploitation à 2 UTH » (deux unités travail/homme, c'est-à-dire le couple). Ce modèle de « l'exploitation conjugale » devait permettre aux ménages d'agriculteurs et d'agricultrices d'atteindre la parité sociale et économique avec les autres milieux sociaux (notamment urbains et salariés), sans recours au travail à l'extérieur de l'exploitation. A l'époque, ce qui était visé était moins le travail salarié des femmes – qui demeurait marginal – que la pluriactivité des petits agriculteurs (ouvriers-paysans notamment), considérée alors comme un obstacle à la professionnalisation et la modernisation de l'agriculture (Rémy, 1987).

<sup>15</sup> Le taux de célibat des agriculteurs se rapproche aujourd'hui de celui des autres catégories socio-professionnelles, mais il varie fortement selon la position socio-économique des exploitations (Jegouzo, 1991).

celles des secteurs les plus spécialisés (céréaliculture, élevages porcins et de volailles) où le travail agricole est réalisé sans apport direct de la conjointe. Certaines tâches, comme la traite en élevage laitier, sont toujours codées comme féminines. Constrained sur les horaires, difficile à salarier, ce travail d'astreinte suppose dans nombre d'exploitations une participation féminine. D'autres exploitations peuvent plus facilement se passer de la main-d'œuvre conjugale, car leur orientation productive (et leur dimension économique) permet le recrutement de salariés ou le travail d'une seule personne.

L'accroissement du travail salarié des compagnes d'agriculteurs rend matériellement possible et accompagne la mise en pratique de nouvelles normes en matière conjugale, qui mettent en avant l'égalité entre conjoints ainsi que l'autonomie individuelle au sein du couple. A partir de l'exploitation de l'enquête Etude d'Histoire familiale (1999) et d'une enquête ethnographique sur les jeunes viticulteurs de la région de Cognac, en Charente, Céline Bessière observe ces transformations des pratiques conjugales. Si les agriculteurs qui vivent en couple tendent à se marier davantage que les autres catégories socio-professionnelles, et à moins divorcer, l'auteure repère des transformations similaires à celles de la population salariée : la fin du recours systématique au mariage, l'augmentation des divorces et, plus généralement, la possibilité, toujours présente dans la vie de couple, de la séparation.

Si les femmes ont toujours travaillé (Schweitzer, 2002) – surtout dans l'agriculture – leurs activités sont aujourd'hui davantage reconnues. Dans le secteur agricole, les femmes sont de moins en moins nombreuses, mais elles accèdent désormais davantage aux mêmes statuts que les hommes<sup>16</sup>. L'essor des sociétés agricoles, en particulier, leur a permis d'acquérir plus facilement un statut de co-exploitante, au même titre que leur conjoint. Remarquons, néanmoins, que le constat dressé par les sociologues féministes dans les années 1980 reste valable : dans la grande majorité des cas, les femmes accèdent au statut d'agricultrice par l'intermédiaire de leur conjoint (Barthez, 1982 ; Lagrave, 1987). Le maintien des exploitations agricoles passe en effet, aujourd'hui encore, par le primat du genre masculin, que ce soit lors de la socialisation à la reprise de l'exploitation, au moment des choix sexués de scolarisation et de formation ou lors de la transmission du patrimoine productif (Barthez, 1994). Dans une famille agricole, les filles sont souvent disqualifiées de la reprise de l'exploitation si elles ont un frère. On dira d'elles qu'elles « ne sont pas intéressées » (Bessière, 2003). Seules les filles dans des fratries de filles peuvent espérer devenir agricultrices, à la suite de leurs parents. L'article d'Annie Rieu et Sabrina Dahache est consacré à ces exceptions féminines : des femmes qui sont devenues chef d'exploitation en Midi-Pyrénées, indépendamment de leur conjoint. L'article expose les difficultés particulières rencontrées par ces femmes pour devenir agricultrice (pour avoir accès à la formation agricole, pour accéder au foncier ou aux prêts bancaires, par exemple). Il expose également combien ces femmes se démarquent de leurs mères en remettant en cause tout à la fois les modèles familiaux et professionnels en agriculture.

<sup>16</sup> Dans les exploitations « professionnelles », en 2003, les femmes sont globalement deux fois moins nombreuses que les hommes. Sur 100 agriculteurs, 62 sont exploitants et 19 salariés agricoles. Sur 100 agricultrices, on compte 37 exploitantes, 14 salariées et 40 conjointes non-salarierées de l'exploitation (Rattin, 2006).

Les familles agricoles, loin de constituer des groupes sociaux « à part » à l'abri des grandes transformations des familles contemporaines, apparaissent bien au contraire traversées par les mêmes grandes tendances que l'ensemble de la société : l'individualisation des activités professionnelles des conjoints, la plus grande fragilité des liens conjugaux et une montée de la démocratie dans le couple conduisent à un certain rejet de modèles sexués trop différenciés (Giraud et Mougel, 2008). Ces transformations s'inscrivent néanmoins dans des contextes sociaux particuliers et comportent des implications spécifiques aux entreprises familiales agricoles. Même si tous les secteurs agricoles ne sont pas touchés avec la même intensité, les transformations des rapports conjugaux modifient en profondeur les conditions de la reproduction des groupes sociaux agricoles. A court terme, comment « faire tourner » une exploitation familiale quand celle-ci est de moins en moins une entreprise conjugale ? A long terme, quel sera le devenir social pour les enfants des couples mixtes agriculteurs-salariées, à l'heure où l'instabilité conjugale fragilise la transmission des exploitations à travers les générations ?

## 5. ... et l'école

Il faut ajouter aujourd'hui au triptyque d'Alice Barthez l'institution scolaire puisque, depuis les années 1980, tout au long de leur scolarité, les enfants d'agriculteurs ont rattrapé leur « retard » par rapport aux autres catégories socio-professionnelles<sup>17</sup>. Dans les années 1980, les sociologues ont eu tendance à opposer capital scolaire et capital économique : ceux qui allaient à l'école avaient pour projet de quitter le monde agricole (Champagne, 2002). On peut avancer aujourd'hui que cette hausse du niveau d'études n'a pas seulement concerné ceux qui quittaient l'agriculture, mais aussi les éventuels repreneurs de l'exploitation. De plus en plus de jeunes chefs d'exploitation poursuivent en effet leur formation agricole au-delà du BEP agricole (BEPA) pour obtenir un bac pro agricole, voire un BTS agricole. En 2000, 58% des chefs d'exploitation de moins de 30 ans avaient au moins une formation agricole de niveau bac et 23,6 % d'entre eux avaient un diplôme agricole du supérieur. A cela, il faut ajouter 16 % de jeunes chefs d'exploitation qui ont un baccalauréat général ou technologique non agricole ainsi que 9,5 % de diplômés du supérieur non agricole. Cette hausse du niveau d'étude chez les agriculteurs est d'abord le résultat d'une politique nationale incitative, depuis le milieu des années 1970 (Maresca, 1988). Pour obtenir les aides à l'installation (dotations jeunes agriculteurs et prêts bonifiés), un niveau minimum d'études est exigé : il s'agissait du BEPA dans les années 1970 et du niveau bac (BTA ou bac pro) depuis 1992. Dans son article, qui s'appuie sur une enquête dans un lycée agricole et une monographie de GAEC en Vendée, Lucie

<sup>17</sup> En 1989, 80 % des enfants d'agriculteurs sont entrés à l'heure en 6<sup>e</sup> (ce n'était le cas que de deux tiers d'entre eux au début des années 1980). 59 % des enfants d'agriculteurs ont accédé, quatre ans plus tard, à la seconde générale (ce qui est conforme à la moyenne des autres PCS). Au fur et à mesure du cursus au lycée, les enfants d'agriculteurs s'orientent plus souvent que les autres dans des filières technologiques ou professionnelles. 62 % d'entre eux accèdent à une classe de terminale toutes filières confondues, ce qui est bien au-dessus de la moyenne générale de l'ensemble des PCS (56 %) et atteste de l'importance de la poursuite des études après le BEP (Davaillon, 1998).

Alarcon montre comment les agriculteurs se sont appropriés cette politique incitative, au point que le baccalauréat s'impose désormais pour tous comme un diplôme indispensable à l'installation. Dans un contexte d'incertitude sur la reprise de l'exploitation, poursuivre ses études peut permettre d'attendre le bon moment de la reprise ou de s'assurer des débouchés sur le marché du travail salarié. Lucie Alarcon montre également combien dans un contexte d'essor des sociétés civiles agricoles qui rassemblent plusieurs exploitants et d'encadrement toujours plus étroit de l'agriculture par des techniciens et des experts, le capital scolaire est devenu pour les agriculteurs une ressource précieuse dans leurs relations avec les autres professionnels. Néanmoins, ce mouvement général de scolarisation plus massive des enfants d'agriculteurs n'uniformise pas pour autant la profession autant qu'on pourrait le penser. C'est toute la vertu de cette enquête ethnographique que de révéler qu'au sein d'un même GAEC, selon les trajectoires sociales des associés, les perceptions et les usages de l'enseignement scolaire sont différenciés et peuvent, au contraire, contribuer à reproduire les inégalités de position entre fractions du groupe agricole.

## 6. Une histoire longue

Afin de mieux saisir les spécificités de la période contemporaine, nous avons choisi de publier en complément de ce dossier un texte qui propose de revenir sur l'organisation des exploitations familiales, à partir du cas de la population d'un village agricole singulier, observé sur une longue période. L'article de Susan Carol Rogers porte sur l'évolution du mode d'organisation des maisonnées d'agriculteurs de Sainte Foy, une petite commune de l'Aveyron, de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1980. Alors qu'on s'attend à observer le long déclin de la famille souche tout au long de la période, S. C. Rogers montre qu'un tel type d'organisation familiale, que la littérature a généralement considéré comme « traditionnel » du fait de ses caractéristiques « archaïques » (présence de plusieurs générations d'adultes sous un même toit) et inégalitaires (un seul héritier est désigné pour reproduire la maisonnée, à l'exclusion des autres membres de la fratrie), s'est fortement accru au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Avant et après la Seconde Guerre mondiale, en effet, dans une période de prospérité économique et d'intégration des agriculteurs de la commune aux institutions nationales (politiques agricoles nationales, système éducatif, recours au système judiciaire), de plus en plus de familles d'agriculteurs ont eu les moyens de recourir à un tel modèle d'organisation. L'enquête égratigne donc au passage les couples d'opposition entre tradition et modernité (société traditionnelle/globale, famille souche/famille nucléaire), puisque c'est au moment où le village de Sainte Foy est « modernisé » par les Trente Glorieuses que ses habitants adoptent massivement un modèle « archaïque ». Mais ce n'est pas là son seul intérêt.

L'enquête, menée en 1975-76, questionne la temporalité des observations que la méthode ethnographique permet de récolter. Comment inscrire les données localisées récoltées au présent dans un temps plus long que le seul moment de l'observation<sup>18</sup> ? Après une enquête sur la répartition des pouvoirs masculins et féminins dans un village

<sup>18</sup> L'article de S. C. Rogers trouve pleinement sa place dans le débat actuel relatif à l'usage croisé des méthodes ethnographiques et historiques. Voir Arborio *et al.*, 2008.

lorrain où elle observait des femmes qui semblaient « tendre vers une idéologie plus urbaine, en abandonnant l'idéal de labeur des paysannes » (Rogers, 1980), Susan Carol Rogers a cherché à donner à ses premiers résultats une profondeur historique à partir d'un second terrain d'enquête. D'où ce recours, à l'échelle d'une commune, à des données diachroniques qui permettent de montrer comment, en dehors même de la participation aux activités agricoles, le comportement matrimonial des femmes conditionne la reproduction des exploitations : à Sainte Foy, c'est seulement à partir du milieu des années 1970 que le modèle de la famille souche s'est effondré, du fait de son incapacité à se reproduire, puisque les femmes quittaient alors massivement la commune. Mais S. C. Rogers suggère que cet effondrement n'a duré que l'espace d'une génération : « *dans la période suivante de fort chômage, d'inflation intense et d'insécurité urbaine, l'attrait de la ville s'est largement terni, particulièrement du point de vue d'un lieu comme Sainte Foy, où il paraît possible de pouvoir continuer à vivre confortablement de la terre* ». Mis en perspective avec les articles du dossier, ce résultat éclaire l'histoire longue de la place des femmes dans la reproduction des groupes sociaux agricoles. Susan Carol Rogers analyse, par exemple, ce que la migration des filles d'agriculteur de Sainte Foy dans les années 1970 doit à l'expérience de leurs mères, qui furent les premières femmes à devoir s'occuper d'un espace domestique sous l'emprise de leurs belles-mères. Quelques vingt ou trente ans plus tard, les statuts professionnels des conjointes se sont diversifiés. Selon les secteurs et les groupes sociaux agricoles, les compagnes d'agriculteurs occupent de plus en plus souvent un emploi salarié à l'extérieur de l'exploitation ou se distancient de modèles familiaux « patriarcaux » pour pouvoir devenir elles-mêmes chefs d'exploitations. L'autonomie individuelle, souvent promue par les femmes, transforme les rapports conjugaux au point parfois de les fragiliser. Une majorité de mères se soucie de la scolarité de leurs fils appelés à « reprendre ». Si une histoire rigoureuse de ces évolutions reste à faire, nous espérons que les articles de ce numéro ajouteront quelques jalons récents aux recherches qu'Alice Barthez a réalisées tout au long de sa carrière.

Céline BESSIÈRE  
Paris Dauphine/IRISES

Christophe GIRAUD  
CERLIS, UMR CNRS et Université Paris Descartes

Nicolas RENAHY  
CESAER, INRA Dijon

## Bibliographie

AGRESTE (2006) *Chiffres et données*, Série Agriculture, 183.

Arborio A.-M., Cohen Y., Fournier P., Hatzfeld N., Lomba C. et Muller S. (dir.) (2008) *Observer le travail. Histoire, ethnographie, approches combinées*, Paris, La Découverte.

Barthez A. (2003) GAEC en rupture : à l'intersection du groupe domestique et du groupe professionnel, in: *Charges de famille, dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Weber F., Gojard S. et Gramain A. (dir.), Paris, la Découverte, 211-236.

- Barthez A. (2000) Le droit comme expression culturelle. Processus de légalisation du travail familial en agriculture : le cas du GAEC, *Revue de Droit Rural* 288, 621-632.
- Barthez A. (1995) *Le pays natal*, Dijon, INRA.
- Barthez A. (1994) Le patrimoine foncier des agriculteurs vivant en couple, *Agreste Cahiers* 17-8, 23-36.
- Barthez A. (1993) De la sociologie rurale à la fonction critique de la sociologie, *Cahiers d'économie et sociologie rurales* 29, 75-78.
- Barthez A. (1991) Irène et André, in: *A la recherche du matrimoine. Témoignages*, Coté E. (dir.), Sutton, Québec, Elizabeth Côté communication, 171-192.
- Barthez A. (1988) La structure foncière des exploitations agricoles. Prédominance du patrimoine au Sud, de l'entreprise au Nord, *Economie et Statistique* 214, 41-52.
- Barthez A. (1986) Du labeur paysan au métier d'agriculteur : l'élaboration statistique en agriculture, *Cahiers d'économie et sociologie rurales* 3, 45-72.
- Barthez A. (1984) Femmes actives hors de l'exploitation familiale, in: *La pluriactivité dans les familles agricoles*, Association des ruralistes français, Paris, ARF éditions, 211-222.
- Barthez A. (1982) *Famille, travail et agriculture*, Paris, Economica.
- Barthez A., Laferrère A. (1996) Contrats de mariage et régimes matrimoniaux, *Economie et Statistique* 296-297, 127-144.
- Belleau H., Henchoz C. (dir.) (2008) *L'usage de l'argent dans le couple : pratiques et perceptions des comptes amoureux, perspective internationale*, Paris, L'Harmattan.
- Bessière C. (2008) « Travailler à l'extérieur » : des implications ambivalentes pour les compagnes d'agriculteurs, *Nouvelles Questions Féministes* 27(2), 53-66.
- Bessière C. (2006) Maintenir une entreprise familiale. Enquête sur les exploitations viticoles de la région délimitée Cognac, Université Paris-Descartes, thèse de doctorat de sociologie.
- Bessière C. (2003) Une profession familiale : les trois dimensions de la vocation agricole, in: *Charges de famille, dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Weber F., Gojard S. et Gramain A. (dir.), Paris, la Découverte, 237-273.
- Boltanski L., Chiapello E. (1999) *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Bourdieu P. (2002) [1989] Reproduction interdite, la dimension symbolique de la domination économique, in: *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Bourdieu P., Paris, Point Seuil, 211-245.
- Bruneau I. (2008) Quand des paysans deviennent « soixante-huitards », in: *Mai-Juin* 68, Damamme D., Gobille B., Matonti F. et Pudal B. (dir.), Paris, Editions de l'Atelier, 344-356.
- Business History* (1993) Family Capitalism, 35(4).

- Champagne P. (2002) [1986] La reproduction de l'identité, in: *L'héritage refusé. La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française 1950-2000*, Champagne P., Paris, Point Seuil, 201-247.
- Champagne P., Maresca S. (1986) *De la succession familiale à l'installation professionnelle*, Paris, INRA.
- Chauvel L. (1998) *Le destin des générations, structure sociale et cohortes en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF.
- Craig B. (2006) The family firm in History and Historiography, XIV<sup>e</sup> International Economic History Congress, Helsinki, Finlande, 21-25 août.
- Davaillon A. (1998) Parcours scolaires des élèves ruraux et des enfants d'agriculteurs : spécificité et évolutions, *Education et formations* 54, 97-107.
- Desriers M. (2007) L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique, *Agreste Cahiers* 2, 3-14.
- Giraud C., Mougel S. (2008) Le couple à l'heure de l'individualisme, *Problèmes politiques et sociaux* 948.
- Grignon C. (1975) Le paysan inclassable, *Actes de la recherche en sciences sociales* 4, 82-87.
- Jacques-Jouvenot D. (1997) *Choix du successeur et transmission patrimoniale*, Paris, L'Harmattan.
- Jacques-Jouvenot D., Gillet M. (2001) L'agriculture en Franche-Comté : un métier patrimonial rediscuté, *Etudes Rurales* 159-160, 111-128.
- Jegouzo G. (1991) L'évolution après 1975 du célibat agricole masculin, *Population* 1, 41-62.
- Lagrave R.-M. (dir.) (1987) *Celles de la terre. Agricultrices : l'invention politique d'un métier*, Paris, éditions de l'EHESS.
- Lamarche H. (1987) Crises et permanence de l'exploitation familiale en France, *Sociologie du travail* 4, 443-458.
- Lima A. P. (2005) Hommes d'affaires et gestionnaires familiales : complémentarités et asymétries de genre dans une élite de Lisbonne, *Lusotopie* 12, 191-202.
- Maresca S. (1988) La réussite d'une politique. Interrogations sur les effets sociaux des incitations publiques, *Cahiers d'économie et sociologie rurales* 6, 5-40.
- Mendras H. (1995) *Comment devenir sociologue ? Souvenirs d'un vieux mandarin*, Arles, Actes Sud.
- Mendras H. (1984) [1967] *La fin des paysans*, Paris, Futuribles.
- Mischi J., Renahy N. (2008) Pour une sociologie politique des mondes ruraux, *Politix* 83, 9-21.
- Rattin S. (2007) Les sociétés agricoles en pleine croissance, *Agreste Cahiers* 2, 49-56.
- Rattin S. (2006) En agriculture, la parité n'est pas de mise, *Agreste Primeur* 175.

- Rattin S. (2002) Deux jeunes ménages d'agriculteurs sur cinq ont des ressources non agricoles, *Données sociales*, Paris, INSEE, 439-446.
- Rémy J. (1987) La crise de la professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur, *Sociologie du travail* 4, 415-441.
- Rogers S. C. (1995) Natural histories. The rise and fall of French rural studies, *French Historical Studies* 19, 381-397.
- Rogers S. C. (1980) Les femmes et le pouvoir, in: *Paysans, femmes et citoyens : luttes pour le pouvoir dans un village lorrain*, Lamarche H., Rogers S. C. et Karnoouh C., Arles, Actes Sud, 59-139.
- Rosental P.-A. (1999) *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, éditions de l'EHESS.
- Schwartz O. (1993) L'empirisme irréductible, postface à *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, Anderson N., Paris, Nathan, 265-308.
- Schweitzer S. (2002) *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Odile Jacob.
- Singly F. de (1996) *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan.
- Yanagisako S. J. (2002) *Producing Culture and Capital. Family Firms in Italy*, Princeton and Oxford, Princeton University Press.
- Weber F., Gojard S. et Gramain A. (dir.) (2003) *Charges de famille, dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Paris, La découverte.

